

Drôme – E-santé : IPM France expérimente de nouvelles solutions

Date de publication
26 AOÛT 2022

Temps de lecture
3 MINUTES

Dernière mise à jour
26 AOÛT 2022



Romans : Lauréate en 2020 d'un appel à projets émis par le Département de la Drôme dans le cadre du plan de redynamisation de l'offre de soins lancé en 2016, la PME romanaise IPM France a lancé ce jeudi 25 août depuis une officine romanaise où elle sera testé une nouvelle borne de téléconsultation. Selon la même logique, une mallette de télé-médecine, destinée, elle, aux infirmières à domicile a également été présentée.

Alors que la population ne cesse d'augmenter comme le confirme les derniers chiffres ayant trait à l'évolution de la démographie, jamais, paradoxalement, le nombre de médecins en activité n'a été aussi faible.

Cette inadéquation pose un véritable problème en terme d'accès aux soins que les collectivités tentent de résoudre à leur manière en mettant en place des solutions assez inédites. Le Conseil départemental de la Drôme a ainsi lancé en 2016 un vaste plan destiné justement à dynamiser l'offre de soins dont l'une des réponses a été présentée ce jeudi 25 août depuis une pharmacie de Romans.

Lauréate d'un appel à projet lancé, lui, en 2020, la société Romanaise IPM France (43 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 6 millions d'euros) qui travaille depuis plusieurs années sur ce type de solutions et réalise déjà 30% de son carnet d'affaires dans la E-santé a en effet conçu une toute nouvelle borne interactive de télé-médecine qui va permettre aux clients d'une pharmacie d'effectuer, à distance, la prise de rendez-vous puis dans la foulée, une téléconsultation avec leurs médecins traitants.

Développée en partenariat avec une société Lyonnaise (Médéo, une start-up spécialisée dans l'accompagnement à la digitalisation des professionnels de santé), cette borne est équipée de 6 dispositifs médicaux connectés (tensiomètre, oxymètre, stéthoscope, otoscope, dermatoscope et thermomètre) qui vont notamment permettre de prendre les constantes. Précisons que les patients en proie à des difficultés de déplacements et par ailleurs peu à l'aise avec la technologie pourront se faire aider par le personnel de l'Officine, dûment habilité à apporter son soutien, selon la base d'un forfait de la part de la CPAM. Selon la même logique, un dispositif analogue mais se présentant, lui, sous la forme d'une mallette a aussi présenté. (photo ci-dessus).

Egalement mise au point par IPM France (qui par ailleurs équipe de nombreux établissements de santé en bornes de paiement, bornes d'accueil des patients, etc), cette solution qui peut être considérée comme un outil d'aide au diagnostic est, elle, destiné à équiper les infirmières à domicile.

Ainsi que cela a été rappelé, cette phase de test de plusieurs mois si la solution proposée est véritablement pertinente et correspond aux attentes des patients et des professionnels. Si tel est le cas, son déploiement sera étendu à d'autres structures comme notamment les Ephad dépourvus de médecins à demeure.